

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

EXTRAIT du procès-verbal de la soixante-septième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 30 janvier 2013, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715.

Modification à la composition du Comité de gestion des locaux

Résolution CFSPD-2012-2013-535

ATTENDU la restructuration du décanat à la suite de la facultarisation;

ATTENDU la mise en œuvre prochaine du Plan directeur immobilier de l'Université;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par le Comité exécutif, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

Ajoute « Vice-doyenne, vice-doyen aux études » à la composition du Comité de gestion des locaux;

Modifie la phrase « Deux professeures, professeurs nommés par leur assemblée départementale respective » de la façon suivante : « Une professeure, un professeur par département nommé par son assemblée départementale respective »;

Ajoute « La directrice administrative, le directeur administratif » à la composition du Comité de gestion des locaux;

Ajoute « Une, un représentant des étudiantes, étudiants du Conseil » à la composition du Comité de gestion des locaux;

Ajoute « Une, un représentant des chargées, chargés de cours » à la composition du Comité de gestion des locaux;

Remplace « Une, un représentant des groupes institutionnels de recherche » par « Directrice, directeur de l'Institut d'études internationales de Montréal » dans la composition du Comité de gestion des locaux;

Ajoute « Observatrices, observateurs réguliers :

L'agente, l'agent de recherche et de planification, adjointe, adjoint à la doyenne, au doyen;

L'agente, l'agent de recherche et de planification, conseillère, conseiller à la recherche » à la composition du Comité de gestion des locaux;

Déplace « Une, un représentant désigné par le Service des immeubles et de l'équipement » dans une nouvelle section « Observatrices, observateurs sur invitation » de la composition du Comité de gestion des locaux;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, 30 janvier 2013

Jean-Pierre Beaud
Doyen